



Communiqué d'Initiative Citoyenne

Vaccins contre le rotavirus : Mme De Block doit avoir le courage politique d'imiter la France qui remet en question ces vaccins et ne les remboursera pas !

Comme l'a annoncé très récemment *Le Canard Enchaîné* du 1^{er} avril dernier¹, la France s'apprête à faire marche arrière sur ces vaccins par rapport à la recommandation de février 2014 et décidera de ne pas rembourser ces vaccins qui sont pourtant recommandés chez nous ... depuis 2006, avec un coût budgétaire non négligeable à la clef. Nous avons donc écrit à la Ministre de la santé Maggie De Block.

Pourquoi cette décision est-elle très importante et mérite-t-elle d'être connue des parents belges ?

1) Le Comité technique de pharmacovigilance français a estimé en février dernier, sur base de 491 000 enfants déjà vaccinés entre 2006 et 2014, que le risque d'effets graves posés par ces vaccins (celui d'invagination intestinale notamment) était beaucoup plus élevé qu'avec les autres vaccins et que ce risque était donc trop important par rapport à la faible morbidité et à la mortalité quasi nulle de l'infection naturelle à rotavirus. En Belgique, où la mortalité et la morbidité de cette infection ne sont pas sensiblement différentes, il ne peut donc en être autrement, surtout que seuls 1 à 10% des effets secondaires graves de vaccins sont comptabilisés (comme admis dans les revues médicales officielles).

2) Les arguments évoqués par les agences et par les médecins en faveur de ces vaccins ne sont absolument pas convaincants et reposent davantage sur l'émotionnel et sur la croyance que sur la rationalité et sur la science :

- Dans le Soir du 2 avril dernier, la pédiatre du CHU Erasme Dr Françoise Vermeulen affirmait par exemple que « Depuis qu'on vaccine, on a diminué de manière très importante les interventions aux urgences et les hospitalisations pour les diarrhées que provoque le virus, qui peut mener à une déshydratation. » Problème : même le Conseil Supérieur d'Hygiène belge (CSH) reconnaissait pourtant dans son rapport d'octobre 2006 par lequel il recommandait néanmoins cette vaccination qu'il fallait récolter « des données plus complètes sur la morbidité en Belgique, particulièrement sur la morbidité hospitalière mais également sur le poids de ces infections dans la population générale »². On ne dispose donc pas des données hospitalières nécessaires avant/après pour prouver que la vaccination a réellement changé quoi que ce soit dans notre pays !

- Les données chiffrées françaises font état de 508 effets secondaires dont 47 cas d'invagination intestinale aiguë et 2 décès **sur 491 000 enfants vaccinés** entre 2006 et 2014. En Belgique, où environ 80% des enfants reçoivent cette vaccination qui est recommandée depuis 2006, on peut raisonnablement estimer sur base du nombre de naissances annuelles que **près de 900 000 enfants** ont déjà pu être vaccinés depuis 2006. Or chez nous, où donc deux fois plus d'enfants ont été vaccinés pendant la même période de temps, l'Agence belge du Médicament (AFMPS) prétend pourtant qu'il y a eu près de deux fois moins d'invagination intestinale (27) et aucun décès³ ... cherchez l'erreur !

3) Il existe un moyen non vaccinal reconnu qui est bien moins coûteux, plus sûr et plus efficace pour prévenir les complications et les hospitalisations liées aux infections à rotavirus : les solutés de réhydratation orale (SRO) ont en effet cette fonction, tel que reconnu sur le site du Centre belge d'Information

¹ http://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20150405/ob_31d27c_vaccins-rotavirus-le-canard-enchain.jpg

² http://health.belgium.be/internet2Prd/groups/public/@public/@shc/documents/ie2divers/9136408_fr.pdf (cf. p.2)

³ *Le Soir* du 2 avril 2015, « Faut-il renoncer à vacciner contre le rotavirus ? » : http://jn.lesoir.be/?_ga=1.46364007.1537146610.1427891615#/article/227225

pharmaco-thérapeutique (CBIP)⁴ : et comme le rappelle la journaliste française Virginie Belle dans son livre « Faut-il faire vacciner son enfant ? », paru en 2012, une boîte de 10 sachets de SRO coûte 6,2 euros avec une efficacité de 90% (bien au-delà des seuls effets des infections à rotavirus) contre une somme de 131 à 150 euros par enfant qu'on vaccine et encore, avec une efficacité qui ne va pas au-delà de 50 à 64% !

4) Ces vaccins représentent selon le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) un coût annuel d'environ 14 MILLIONS d'euros pour l'Etat pour une couverture vaccinale de 80% des enfants belges⁵. Depuis 2007, cela fait donc largement plus de 100 millions d'euros, soit plus de 4 milliards d'anciens francs belges, qui auront été gaspillés pour ces vaccins au rapport coût/bénéfices négatif. Il est donc plus que temps que l'hémorragie s'arrête et c'est pourquoi Initiative Citoyenne a envoyé un recommandé à la Ministre fédérale de la Santé Maggie De Block en date du vendredi 10 avril dernier à ce sujet⁶.

Nous attendons du courage politique, du bon sens et de la transparence de la part de la Ministre Maggie De Block dans ce dossier car les données disponibles sont suffisamment claires en défaveur d'un gaspillage de plus en matière sanitaire, et plus particulièrement ici en matière vaccinale.

Compte tenu de ces données disponibles qui ne plaident guère en faveur de ces vaccins contre le rotavirus, le seul motif à nos yeux de continuer à rembourser ces vaccins, comme si de rien n'était, est la grande peur de fâcher Big Pharma en osant mettre un terme à un remboursement inutile qui dure déjà depuis plus de 8 ans.

Oui, la Belgique a le siège mondial de fabrication de vaccins de GSK sur son sol et oui, GSK emploie des milliers de travailleurs et fabrique également un de ces deux vaccins contre le rotavirus. Mais cette complaisance aveugle envers Big Pharma qui entend vendre des vaccins pour tout et pour rien, y compris des maladies largement bénignes (comme le rotavirus, comme admis dans les rapports du CSH, du KCE) n'honore absolument pas les responsables politiques et les autorités sanitaires qui ne cessent de s'enfermer au fil du temps dans des mensonges et des contradictions éhontées.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée.

initiative.citoyenne@live.be

<http://www.initiativecitoyenne.be>

Voir aussi :

Rétropédalage sur les vaccins contre les rotavirus. *Le Figaro* du 2 avril 2015 :

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/04/02/23572-retropedalage-sur-vaccins-contre-rotavirus>

Rotavirus : questions sur des vaccins mortels. *Le Monde* du 6 avril 2015 :

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2015/04/06/rotavirus-questions-sur-des-vaccins-mortels_4610401_1650684.html

Deux vaccins contre la gastroentérite potentiellement mortels. TF1 le 1^{er} avril 2015 :

<http://videos.tf1.fr/jt-20h/2015/deux-vaccins-contre-la-gastro-enterite-potentiellement-mortels-8588496.html>

« **Aujourd'hui, bien entendu, avec ces effets adverses tout à fait inquiétants, nous sommes en train de réévaluer la balance entre le bénéfice et le risque et il y aura un nouvel avis du Haut Conseil (de Santé publique) dans les jours qui viennent** ». Pr Daniel Floret, Président du Comité technique des vaccinations.

⁴ <http://www.cbip.be/Folia/2005/F32F08B.cfm>

⁵ https://kce.fgov.be/sites/default/files/page_documents/d20071027310.pdf

⁶ http://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20150413/ob_253d97_lettre-a-mme-maggie-deblock-situatio.pdf